

ces invasions ? Quelle est la portée des préjudices que les animaux des champs occasionnent à l'agriculture, et quelle est celle des services qu'ils lui rendent ? N'existe-t-il pas à cet égard des préjugés à combattre ? Toutes ces diverses questions sont recommandées spécialement à l'attention des concurrents.

L'Académie rappelle, d'ailleurs, qu'elle a déjà mis au concours les Sujets suivants : 1^o pour 1859, *Histoire et examen des principaux perfectionnements apportés, depuis la découverte de Watt, dans l'emploi de la vapeur comme force motrice* ;

2^o Pour 1860, *Étude géologique et paléontologique de l'arrondissement de Villefranche (Rhône)*.

QUESTION

PROPOSÉE PAR LA CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport présenté par M. Arlès-Dufour, au nom de la Commission du Concours.

« Il y a dix-huit siècles que le Christianisme a proclamé
« l'égalité de l'homme et de la femme, et, cependant, presque
« partout, les lois civiles et religieuses consacrent encore leur
« inégalité.

« Malgré les progrès de la civilisation et l'adoucissement des
« mœurs, on ne se fait aucun scrupule de traiter, de nos jours,
« la femme comme si elle était naturellement l'inférieure de
« l'homme et de rétribuer ses services et son travail en consé-
« quence de cette infériorité.

« Ainsi les institutrices, les directrices des asiles, des écoles,
« des bureaux de poste et les filles de magasin, les femmes de
« charge, les servantes, les ouvrières qui travaillent en chambre
« ou en atelier, sont moitié moins rétribuées que les hommes
« remplissant des fonctions analogues, ou exécutant les mêmes
« travaux.

« Il semble même que les rapides développement de la
« civilisation, loin d'améliorer cette triste condition des femmes